

CATALOGUE DE PRODUITS POUR RÉEMPLOI

BOMA



Strasbourg (67)
Dès à présent jusqu'à mars

GISEMENT 1149

**Novembre à
décembre 2024**
Strasbourg (67)
Gisement 1149

Plaques de PMMA

SOMMAIRE

LE GISEMENT

BOMA

MARCHE À SUIVRE POUR LA REPRISE

CONDITIONS GÉNÉRALES

DE MISE À DISPOSITION ET VENTE

FICHES PRODUITS

LE GISEMENT

Quartier Elsau à Strasbourg

Le quartier
strasbourgeois de
l'Elsau est en pleine
restructuration
urbaine, regroupant
des travaux de
démolitions et de
réhabilitations des
logements existants.



CUS Habitat E-3-215 ©Norestair-CUSHabitat



Boma promeut, coordonne et administre la reprise de matériaux et équipements issus de chantier de déconstruction.

Après avoir été identifiés, les matériaux et équipements réemployables sont déposés précautionneusement et conditionnés.

Les produits sont disponibles sur le chantier de déconstruction pendant une courte période.

Ils seront recyclés, incinérés ou enfouis s'ils ne trouvent pas repreneur durant la période.

Nous éditons régulièrement de nouveaux catalogues, pour être informé de leurs sorties :

rejoignez notre liste de diffusion, en envoyant votre demande par Email,

ou

suivez-nous sur les réseaux sociaux.



contact@boma.alsace
www.boma.alsace
5 rue Kuhn 67000 Strasbourg

Des produits vous intéressent ? Voici les étapes :

1

Contactez-nous par email
à contact@boma.alsace

Précisez :

- la référence du gisement,
- le produit,
- la quantité souhaitée,
- la date de retrait souhaitée.

2

Nous vous confirmons la disponibilité
du produit par retour de mail.

3

Réservation de la matière

4

Rendez-vous avec notre contact
sur le chantier pour la reprise.
Signature de la fiche de traçabilité.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE REPRISE

- À charge de l'entreprise de déconstruction :
le démontage, le conditionnement et le transport en pied de chantier.
- À votre charge :
l'enlèvement en pied de chantier, le chargement et le transport.
- Le port d'EPI est obligatoire lors de votre présence sur le chantier.
- Le nettoyage n'est pas inclus.
- Nous privilégions les ventes en grande quantité et par lots entiers.
- Les quantités indiquées sur chaque fiche du présent catalogue sont estimatives. Les quantités finalement disponibles et les dates de collecte pourront varier en fonction des aléas de la dépose.
- Les différents produits d'un même chantier seront disponibles à des dates différentes, en fonction du calendrier de dépose.
- Les enlèvements se font sur RDV uniquement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Lorsque le Client, acteur professionnel, sollicite une offre pour des matériaux de réemploi, le Client est présumé disposer des connaissances nécessaires aux opérations de diagnostic, étude de Produit, de faisabilité, transport, de manutention, et de pose, et fait ainsi son affaire de la validation de son choix de Produit en considération de l'usage qu'il prévoit d'en faire, étant le seul à le connaître.

Il lui appartient, le cas échéant, d'informer spécifiquement Boma, par écrit, de l'utilisation qu'il prévoit de faire des matériaux de réemploi.

L'information dispensée par Boma sera limitée aux données présentées et mises à disposition par le Client, à l'exclusion de toute autre utilisation du Produit, similaire ou équivalente.

En l'absence d'une telle demande, le Client renonce à rechercher une quelconque responsabilité de Boma fondée sur un défaut d'information ou de conseil du vendeur.

À défaut de convention particulière expresse, notamment en matière d'assistance technique, le choix et les contrôles sur les Produits incombent aux Clients, donneurs d'ordre, concepteurs, constructeurs, qui ont seuls la responsabilité de rendre l'ensemble fini apte à l'usage auquel ceux-ci le destinent.

Le Client qui transforme les Produits devient fabricant d'un Produit nouveau et assume seul les risques liés à ses choix de conception, de fabrication et d'adaptation à l'usage auquel ce nouveau Produit est destiné par le Client, à l'exception de toute autre garantie due par Boma.

Le Client reconnaît être un professionnel du secteur et que l'achat des Produits s'inscrit dans le cadre de son activité professionnelle, excluant toute qualification de non professionnel.

Le Client reconnaît avoir eu connaissance des caractéristiques des Produits, telles que définies à l'article 3 des présentes conditions générales. Il accepte expressément les risques liés à l'usage des Produits, issus du réemploi. Boma ne pourra être tenue responsable de tout défaut dont il n'aurait pas eu connaissance au moment de l'acquisition des matériaux objets de la présente vente.

Le Client reconnaît avoir eu l'ensemble des informations déterminantes pour lui.

Il est rappelé au Client que l'utilisation de matériaux de réemploi peut conduire à des exclusions de garantie(s) au titre des assurances construction (notamment dommage-ouvrage, biennale et décennale). Il est fortement conseillé dans tous les cas de déclarer aux assureurs le recours à ces matériaux avec leur mise en œuvre afin de bénéficier d'une extension de garantie(s).

Boma exclut toute garantie à ce titre, et le Client reconnaît expressément qu'il ne dispose d'aucune action contre Boma.

Plaques de PMMA



LOCALISATION

Balcons des logements

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Description	Garde corps en plaques de PMMA marron fumé ou transparentes
Matériaux	PMMA
État	Bon à moyen

DIMENSIONS ET QUANTITÉS

Type	Dimensions (m)	Quantité (u)
Type 1 : Garde corps PMMA transparent	2,27*0,72*0,05	42
Type 2 : Garde corps PMMA transparent	2*0,72*0,05	135

OPPORTUNITÉS DE VALORISATION

Réemploi usage identique	oui
Réemploi usage détourné	oui, matériau transformable

CONDITIONNEMENT EN VUE DU RÉEMPLOI

Accessibilité	Matériaux à récupérer en pied de chantier
Conditionnement	Sur palettes, certaines plaques avec les contours métalliques

Matériaux déposés et disponibles à ce jour :

20 unités

Dépose continue sur le mois de février pour dernières reprises début mars.

**BUREAU D'ÉTUDES
POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
DE LA CONSTRUCTION.**

5 rue Kuhn 67000 Strasbourg
contact@boma.alsace
www.boma.alsace



**Les bonnes
matières**